



Projet de **L'ASSOCIATION DES SURINTENDANTES D'USINES ET DE SERVICES SOCIAUX**

2016-2020

Version du 18 avril 2016



Quelle solidarité dans un monde qui se transforme ?

Beaucoup de citoyens se disent inquiets et manifestent une perte de confiance dans les institutions et le rapport aux autres. Ils sont nombreux aussi à exprimer le sentiment que la société se délite, que l'incivisme se développe et que la solidarité se dérobe.

Etats Généraux du Travail Social, 2015.

« La grande chose de la démocratie, c'est la solidarité. »
Victor Hugo.

2



La solidarité : un projet vivant au XXIe siècle.

Les historiens nous ont appris qu'une nouvelle ère ne commence pas toujours avec l'an 1 du nouveau siècle. Le vingtième siècle a vécu encore quelques années avant de céder la place à un monde différent qui laisse percevoir de plus en plus clairement ses enjeux :

- à commencer par les fractures politico-religieuses qui renversent les structures de vie et bousculent les frontières,
- à continuer par une mondialisation qui déstabilise, dans un mouvement gigantesque et perpétuel, des économies locales sensibles à la régulation du travail et à la transformation des modèles traditionnels,
- à compléter par la prise de conscience aujourd'hui générale qu'une vision de la terre sans développement durable n'est plus capable d'apporter dans le futur un supposé bonheur construit à marche forcée par les découvertes scientifiques.

3

A l'aube des années 20 du XXIe siècle, les nouvelles technologies ont effacé le temps et l'espace au profit d'un individu social qui semble désemparé dans une société de consommateurs cherchant désespérément du lien.

La solidarité reste plus que jamais le ciment social susceptible d'assembler des volontés pour construire un avenir dans lequel chacun peut choisir de vivre librement.

L'Association des Surintendantes d'Usines et de Services Sociaux œuvre depuis 100 ans dans ce sens. Elle a marqué de son empreinte les pages de l'histoire du travail social en France. Par le projet qu'elle présente pour préciser le sens de son engagement, elle trace ses orientations d'ici 2020.

Former au travail social grâce aux compétences pédagogiques et professionnelles de son école de formation, L'ETSUP, constitue la mission prioritaire de L'Association des Surintendantes d'Usines et de Services Sociaux. Avec les valeurs et principes républicains attachés à la laïcité, à l'égalité et au respect de l'autre.



L'Association des Surintendantes d'Usines et de Services Sociaux 100 ans de solidarité

1917. Avec la guerre, les ouvriers partent pour le front. La production industrielle d'armement manque de main d'œuvre. Les femmes, alors force de travail disponible, entrent dans les usines jusque-là réservées aux hommes. Il faut donc pouvoir accueillir les nourrissons. Des salles d'allaitement sont mises en place. De nouveaux locaux d'hébergement sont construits. Au-delà de ces aménagements pratiques, le modèle social traditionnel est en train de basculer. Les femmes prennent une place nouvelle dans la société.

Naît alors en France une association créée par cinq militantes issues de l'action sociale et du mouvement qui revendique le droit de vote pour les femmes. Ce sont les surintendantes d'usines et de services sociaux. L'appellation et l'idée viennent d'Angleterre.

Tout au long du XXe siècle, les surintendantes continuent à jouer un rôle de soutien social. Elles contribuent à forger la solidarité dans les unités de production. Elles participent activement aux conquêtes sociales de l'histoire du travail et n'hésitent pas à s'engager dans la résistance aux moments les plus sombres de l'occupation.

2017. En ce début du XXIe siècle, l'Association des Surintendantes d'Usines et de Services Sociaux a 100 ans. De cette histoire engagée, elle garde sa foi en la solidarité. Par l'expérience qu'elle a conquise, elle peut revendiquer une reconnaissance affirmée dans le monde du travail social. Grâce à sa volonté de professionnalisation, elle propose, avec L'ETSUP qu'elle a créée, un enseignement du travail social reconnu tant par les pouvoirs publics que par l'université et qui fait autorité sur le marché de l'emploi.



Un siècle d'engagement social

- **1917** : **Fondation** de l'Association des Surintendantes d'Usines et de Services Sociaux.
- **1923** : L'association est reconnue d'**utilité publique**.
- **1932** : L'association s'engage dans les négociations qui permettent de créer le **diplôme d'assistant de service social**.
- **1938** : Le diplôme de surintendante est reconnu par **l'Éducation nationale**, section enseignement technique supérieur.
- **1966** : L'association met en place les premières **formations de cadres et de formateurs** en travail social.
- **1972** : Première convention avec **l'université**.
- **1980** : L'association inscrit son école dans la réflexion autour de la **recherche** en travail social et développe résolument celle-ci.
- **2004** : Le diplôme de Surintendante, tout en gardant son originalité première, change de nom. Il devient : Conseiller du travail, mention Travail social & ressources humaines (CTRH).
- **2010** : L'ETSUP fait partie du réseau national **UNAFORIS** (Union Nationale des Centres de Formation pour la recherche et l'intervention Sociale). Le réseau de l'ETSUP est européen (Erasmus) et collabore avec des chercheurs à l'international (Editions, colloques).
- **2015** : L'ETSUP participe aux **Etats Généraux du travail social**.
- **2017** : **Centenaire** de l'Association des Surintendantes d'Usines et de Services Sociaux.



2016-2020

Sens et valeurs pour agir dans un espace commun dans le cadre de la mission prioritaire de formation

L'esprit de solidarité à l'origine de la création de l'Association des Surintendantes d'Usines et de Services Sociaux, et qui demeure depuis un siècle, continue à s'incarner dans son action.

C'est pour chacun la volonté de s'engager dans le travail.

C'est adapter les pratiques, les postures et les organisations aux besoins de la société avec une vision créatrice de mieux-être.

C'est l'expression d'un projet d'action en mouvement qui gravite autour de six axes repères.

6

AXE 1

Identifier les nouveaux besoins d'un monde qui se transforme

- Prendre en compte les signes de changement qui indiquent les nouveaux besoins et les menaces de fractures sociales sans se laisser simplement ou seulement porter au fil des mesures techniques et réglementaires.
- Détecter les nouveaux enjeux sociaux liés à la mobilité imposée par le monde du travail, les déplacements de population et l'accroissement d'une précarité générée par une société en révolution.
- Maîtriser les nouvelles technologies qui accompagnent des organisations qui vivent de plus en plus en réseau et diffusent une information individuelle et instantanée qui propose de nouveaux outils de formation.



AXE 2

Détecter et alerter

- Investir dans la recherche sociale et stimuler la volonté de comprendre les phénomènes liés au travail social.
- Éclairer sur ces questions voire alerter le public et les professionnels en participant à des événements d'information et des colloques d'expression scientifique.
- Contribuer à la production et à la transmission des savoirs.
- Exercer une veille constante en faisant vivre des ressources documentaires actualisées et mises à la disposition des étudiants et des acteurs du travail social.

AXE 3

Evaluer pour progresser

- Former et professionnaliser sur le long terme avec la perspective d'apprendre et de réapprendre un métier durant toute sa carrière.
- Evaluer les expériences réalisées et s'interroger sur des moyens adaptés d'évaluation du progrès et la possibilité de mener des enquêtes de satisfaction auprès des publics accompagnés.
- Mener des enquêtes pour évaluer les formations dispensées dans le cadre associatif pour maintenir ou renforcer notre niveau de qualification.

7

AXE 4

Faire dialoguer territoires et acteurs

- Ouvrir les échanges sur l'action sociale et la formation aux professionnels de terrain, aux employeurs, aux acteurs politiques, aux partenaires sociaux et aux personnes accompagnées pour co-construire des actions sociales.
- Favoriser les partenariats sur ces actions en France et dans les autres pays, être acteur au sein des réseaux européens et internationaux.
- Intervenir auprès des interlocuteurs territoriaux pour articuler les schémas du travail social, du médico-social et du sanitaire.



AXE 5

Développer une culture de coopération

- S'affirmer comme partenaire du réseau UNAFORIS pour faire progresser la co-construction et la qualité de l'offre de formation en intervention sociale.
- S'intéresser et participer à des programmes réunissant des acteurs qui explorent de nouveaux axes de recherche liés à la formation et à la professionnalisation pour être source de progrès social.
- Partager les expériences de formation et les observations d'associations et d'organismes sociaux réalisées dans différents pays.

AXE 6

S'affirmer comme acteur d'utilité publique et d'intérêt général

- Défendre la culture d'intérêt public et de solidarité initiée il y a un siècle par les Surintendantes d'Usines et de Services sociaux
- Apporter du sens à l'action sociale avec une vision du vivre ensemble intégrant les contradictions et les affrontements naturels d'une société en mouvement.
- Promouvoir la reconnaissance du développement social comme l'un des piliers du développement durable au même titre que le développement économique et le développement écologique.



L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TRAVAIL SOCIAL*

Une référence de professionnel de la solidarité

L'École Supérieure de Travail Social forme chaque année 1200 étudiants ou stagiaires aux métiers du travail social avec la possibilité d'obtenir un diplôme reconnu par l'Enseignement supérieur, l'Éducation nationale et le ministère du Travail.

Au-delà d'un enseignement ouvert et rigoureux pour former des professionnels qualifiés, elle inscrit sa réflexion et ses formations dans l'esprit du projet associatif des Surintendantes d'Usines et de Services Sociaux. Elle développe le professionnalisme des acteurs du travail social dans le cadre de principes éthiques plus que jamais nécessaires au XXI^e siècle.

Elle prône un professionnalisme engagé dans le métier et l'action éducative et sociale avec une bonne maîtrise des pratiques professionnelles, des politiques sociales et la capacité d'analyse de ces politiques.

Elle exerce une fonction de veille par rapport à l'évolution des problématiques sociales, des publics et des territoires.

Elle maintient une vigilance à l'égard des conditions de mise en œuvre des politiques sociales.

Elle prend en compte des débats au niveau européen et international

Elle met en œuvre une approche pluridisciplinaire, pluri-méthodologique et partenariale intégrant la recherche (fondamentale et collaborative) dans la formation des professionnels.

L'ETSUP s'engage, dans le mouvement de solidarité nécessaire au XXI^e siècle, à remplir sa mission de service public et au public en adaptant le dispositif de formation des étudiants, tout en prenant en compte l'évolution des besoins des professionnels et des personnes accompagnées.

* L'ETSUP : Etablissement privé d'enseignement technique supérieur reconnu par l'État. École de l'association des surintendantes d'usines et de services sociaux (loi 1901-R.U.P.) Qualifiée par l'OPQF depuis le 27 octobre 1999.

